

Plus de 40 acteurs publics et privés adhèrent déjà à Breizh Small Business Act ► Pour bâtir les fondements d'une commande publique rénovée et plus équitable

Bruz, le 9 avril 2012 – Ils étaient une cinquantaine à avoir répondu à l'invitation de Pascale Mouginot, Présidente et Céline Faivre, Vice-Présidente, pour ce premier séminaire de l'association sur le thème : le champ des possibles de la commande publique en Bretagne. Débattre et faire progresser la question de l'achat public étaient les objectifs fixés pour ce rendez-vous qui a fait la place au dialogue et à l'échange d'expériences entre les représentants de collectivités bretonnes, d'entreprises et d'organisations professionnelles rassemblés à Bruz le 2 avril. Un tour de table fort instructif a permis d'entendre les interpellations des uns et des autres quant au cadre juridique de la commande publique, ses incohérences et son inadaptation quasi notoire à la mise en oeuvre des marchés publics. Les tentatives de simplification (de la commande publique) seraient créatrices d'anxiété aux dires des petites entreprises qui s'essaient à la réponse aux marchés publics.

Voilà quelques-unes des raisons qui ont conduit fin 2011 les initiatrices de l'association à la création de Breizh Small Business Act. L'association souhaite favoriser la rencontre en Bretagne des professionnels du secteur privé (TPE/PME, organisations professionnelles) et du secteur public (collectivités locales, administrations) *pour rapprocher l'offre et la demande, rendre la commande publique plus efficiente et contribuer à une meilleure utilisation des deniers publics*, comme l'a souligné Céline Faivre.

Il s'agit également de rendre plus accessibles les marchés publics aux TPE/PME en commençant par la rationalisation des procédures de passation. *A force de réformes, nous sommes parvenus à un imbroglio, un véritable casse-tête pour les acheteurs publics comme pour les entreprises. Nous voulons décoder, vulgariser la matière faite d'acronymes et de formulations souvent abscons pour les entreprises (DC1, DC2, procédure adaptée, formalisée...) et de règles qui se superposent en mille-feuilles d'année en année*, a expliqué Pascale Mouginot.

Au-delà, l'association veut étudier les conditions de mise en oeuvre d'un small business act breton. A l'image du modèle européen, l'objectif est d'inciter les donneurs d'ordres à tenir compte du tissu économique local, de la spécificité de leur territoire et par la même à soutenir la croissance et l'innovation des TPE et PME. Une telle démarche n'exclut pas des actions favorisant la constitution de groupements d'entreprises qui associent la solidité financière d'un grand groupe et le savoir-faire d'une petite entreprise locale.

Jusqu'à maintenant rares étaient les occasions pour les protagonistes de l'achat public de se retrouver pour faire avancer les choses. C'est ce que propose désormais l'association Breizh SBA : faire naître des passerelles entre deux mondes qui travaillent ensemble et qui malgré tout se connaissent mal. Les motivations pour rejoindre l'association sont diverses comme l'ont montré les interventions des participants. « S'insérer dans une dynamique pour mieux répondre aux marchés publics », « Démystifier la commande publique », « L'association est un très bon vecteur d'information tant auprès du secteur public que privé », « Une initiative qui permet de rassembler les personnes au-delà des barrières psychologiques ».

La première grande action de l'association a consisté à mettre en place trois groupes de travail et de réflexion qui se réuniront dans quelques semaines :

- Le champ des possibles de la commande publique régionale
- Les modalités d'attribution d'un marché public vues par les opérateurs économiques et les acheteurs publics
- Les modalités d'exécution (administratives, financières, juridiques...)

La restitution des travaux de ces groupes pourra faire l'objet de publications telles qu'un guide des bonnes pratiques de la commande publique.

L'association est ouverte à toutes les personnes concernées par les problématiques liées à la commande publique : élus, agents publics, dirigeants d'entreprise, responsables de fédérations, d'organismes privés... L'adhésion s'effectue à titre personnel moyennant une cotisation annuelle de 40 euros.